



**Réunion régulière en personne
Les 22 et 23 octobre 2016**

Membres présents : Rina Arseneault, Lyne Chantal Boudreau, Joanne Britton, Jody Dallaire, Line Doiron, Jewell Mitchell, Madeleine Nickerson, Jennifer Richard, Noëlla Richard, Paulette Sonier Rioux, Constance Sewell, Madhu Verma, Phylomène Zangio

Membres d'offices présents : Beth Lyons (directrice générale), Jocelyne Mills (SMA – division de l'Égalité des femmes)

Invités présents : Audrey Poitras

Membres du personnel présents : Linda Landry-Guimond (secrétaire rapporteuse)

Prochaine réunion : Appel conférence au mois de novembre ou décembre – à déterminer

AGENDA

1. **Mot de bienvenue / Ronde d'ouverture**
2. **Ajouts à l'ordre du jour et adoption**
3. **Questions à examiner / trancher**
 - 3.1 Rapport de la directrice générale
 - 3.2 Normes opérationnelles
 - 3.3 Mission, vision, raison d'être, directions stratégiques et définition d'équité
 - 3.4 Plan stratégique
 - 3.5 Document sur l'adhésion
 - 3.5.1 Mécanisme pour retirer un membre
 - 3.5.2 Endroit et dates des prochaines réunions
 - 3.5.3 Nominations à venir
 - 3.6 Présentation de la direction de l'Égalité des femmes
 - 3.7 Protocole d'entente avec l'Égalité des femmes
 - 3.8 Règlements en matière d'emploi
 - 3.9 Mandat du comité des finances
 - 3.9.1 Dépenses 2015-2016
 - 3.9.2 Budget 2016-2017
 - 3.10 Stratégie pour le travail axé sur les enjeux
 - 3.11 Sages-femmes
 - 3.12 Garderie
 - 3.13 Réforme électorale
4. **Autre**
5. **Clôture**



RÉUNION

1. Mot de bienvenue / Ronde d'ouverture

- Les coprésidentes accueillent les membres et débudent la ronde d'ouverture.

2. Ajouts à l'ordre du jour et adoption

- Consensus atteint au sujet de l'ajout au point Autre d'une correspondance reçue d'un groupe de féministe du Sud-Est de la province.

3. Items for discussion / decision

- 3.1 Rapport de la directrice générale
 - B. Lyons a fourni un résumé du travail accompli et en cours depuis la réunion du mois de février 2016.
- 3.2 Normes opérationnelles
 - Consensus atteint en ce qui a trait aux modifications à apporter au document. **ACTION:** B. Lyons fera les changements, les fera circuler au comité de gouvernance, puis aux membres pour adoption.
- 3.3 Mission, vision, raison d'être, directions stratégiques et définition d'équité
 - Consensus atteint afin d'adopter la mission, la vision, et les directions stratégiques avec les changements demandés. **ACTION:** B. Lyons fera les changements et les fera circuler aux membres. **ACTION:** Le comité de gouvernance continuera son travail sur la déclaration de la raison d'être et à identifier un meilleur exemple d'égalité substantielle et de le faire circuler aux membres en vue de le faire adopter avant qu'il soit utilisé publiquement.
- 3.4 Plan stratégique
 - B. Lyons a fourni une mise à jour sur les points du document de directions stratégiques qui furent complétés.
 - **ACTION:** Les membres doivent réfléchir sur la façon de changer le document afin que celui-ci reflète le mieux la mesure du succès selon le conseil.
- 3.5, 3.5.1, 3.5.2, 3.5.3 Document sur l'adhésion
 - Consensus atteint sur les modifications à apporter au document. **ACTION:** B. Lyons fera les changements et le circulera à nouveau pour adoption. **ACTION:** Le comité de gouvernance travaillera sur les lignes directrices pour demander à un membre de se retirer du conseil et sur la résolution des conflits.
 - Consensus au sujet de l'utilisation de courriels pour partager de l'information ou solliciter des commentaires des membres, du personnel et des coprésidentes peuvent demander aux membres de faire parvenir leurs commentaires seulement s'ils ont une question ou une préoccupation à propos d'un point, et que les membres du personnel et les coprésidentes peuvent assumer que les membres qui ne répondent pas sont en accord avec le contenu du message.



- Consensus au sujet des représentants d'organisations qui peuvent partager les documents du conseil et l'information reçue avec les dirigeants de l'organisme qu'elles représentent à moins d'avis contraire et explicitement noté par le conseil.
- 3.5.2 Endroit et dates des prochaines réunions
 - Consensus afin que les réunions continuent de prendre place les fins de semaine, trois fois par année fiscale débutant en 2017-2018 (avril ou mai, octobre ou novembre, et en février) pour un total d'une journée et demi. Une réunion à Fredericton séparera chaque réunion à l'extérieur et alternera entre Moncton et un autre endroit de la province.
- 3.5.3 Nominations à venir
 - Consensus pour procéder avec un appel d'adhésion au début de 2017.
 - Consensus pour recommander que les nominations au conseil au moment de la proclamation de la *Loi créant le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick* reflètent les conditions déjà en place pour les membres actifs, à l'exception de la date de fin de leur mandat qui devrait être changée du 31 mars au 31 mai de toute année fixée.
 - Consensus pour demander aux deux personnes qui ont siégé à titre de membres externes du comité de sélection des membres si elles siègeraient à nouveau. **ACTION:** B. Lyons doit contacter ces deux personnes.
 - Consensus selon lequel les deux membres du conseil qui siègent au comité ne peuvent pas demander une nouvelle nomination.
- 3.6 Présentation par la direction de l'Égalité des femmes
 - J. Mills fourni un aperçu du rôle de la direction et d'un certain nombre d'éléments sur lesquels ils travaillent actuellement, notamment: la modification des noms des postes créés par la loi et qui ne sont pas neutres du point de vue du genre (par exemple, Ombudsman, médiateur des loyers « Rentalsman »); Selon un engagement de sa plateforme, veiller à ce que les organisations de plus de 50 employés qui font affaire avec le gouvernement provincial soient tenues d'avoir des plans d'équité salariale en place; l'introduction d'une loi pour les ordonnances de protection d'urgence; la nomination de femmes aux organismes, conseils et commissions; et le travail en cours pour appuyer la participation du Nouveau-Brunswick dans l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues.
- 3.7 Protocole d'entente avec l'Égalité des femmes
 - Consensus en ce qui a trait aux changements à apporter au document. **ACTION:** J. Mills fera les changements et partagera la version révisée avec les coprésidentes et le comité de gouvernance. Le document sera, par après, acheminé aux membres pour leur appui avant qu'il soit soumis en préparation à la proclamation de la Loi créant le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.
- 3.8 Règlements en matière d'emploi
 - Consensus pour appuyer l'adoption des règlements pour la proclamation de la Loi créant le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.
- 3.9 Mandat du comité des finances – non discuté par manque de temps



- 3.9.1 Dépenses 2015-2016.
 - Les membres ont révisé les dépenses pour l'année fiscale précédente.
- 3.9.2 Budget 2016-2017
 - Consensus pour seulement aller de l'avant avec l'acquisition d'espace de bureau additionnel, à condition qu'aucun frais à long terme soient ajoutés au budget du conseil. **ACTION:** B. Lyons fournira les coûts pour obtenir un espace additionnel.
- 3.10 Stratégie pour le travail axé sur les enjeux
 - Discussion au sujet des approches stratégiques pour le travail axé sur les enjeux.
- 3.11 Sages-femmes
 - Présentation par M. Nickerson.
- 3.12 Garderie
 - Consensus pour un appel conférence afin de discuter des recommandations du rapport final de la commission d'étude sur les services de garderie. **ACTION:** Coprésidentes et B. Lyons vont planifier l'appel conférence.
- 3.13 Réforme électorale
 - Présentation du Dr J. Everitt
 - Consensus de soumettre un mémoire à la Commission sur la réforme électorale du Nouveau-Brunswick recommandant un système mixte de représentation proportionnelle ainsi que des incitatifs fondés sur le genre et la diversité au processus de financement de l'activité politique.

4. Other business

- Consensus pour que les coprésidentes répondent à la correspondance reçue du groupe de féministes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. **ACTION:** B. Lyons préparera la lettre.

5. Clôture

La réunion se termine à 12 h.

Distribué aux membres aux fins d'examen le 7 février 2017.

Révisé le 11 février 2017 lors d'une rencontre en personne.

Distribué à nouveau aux membres le 26 avril 2017.